



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES - SECUFER

Connaître les risques et les mesures de prévention pour accéder aux emprises ferroviaires et conformément au décret « SECUFER »



Public

Toute personne amenée à accéder occasionnellement ou fréquemment à l'intérieur ou à proximité des emprises ferroviaires



Participants

Jusqu'à 12 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Connaître l'environnement réglementation du domaine ferroviaire
- ✓ Connaître les risques liés aux déplacements dans les emprises ferroviaires
- ✓ Obtenir l'autorisation pour accéder aux emprises ferroviaires conformément au décret n° 2017-694 du 2 mai 2017

Programme

L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE EN FRANCE

L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE FERROVIAIRE

Les accès et autorisations
Les obligations et connaissances légales
Sens de circulation
Repérage sur les voies
Zone Dangereuse
Les niches, garages et refuges
Les déplacements hors Zone Dangereuse
Les déplacements engagés dans les Zones Dangereuses

LES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Traversée des voies
Organisation des déplacements et situation d'urgence
Distance minimale compatible de visibilité
Équipements de Protection Individuelle (EPI)
Tension de référence dans les domaines
Risques électriques
Analyse des risques : chocs, électrique, chute...

MISE EN SITUATION ET CAS PRATIQUES

ÉVALUATION

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'application en groupe avec des vidéos et sur le terrain, mises en situation adaptées à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, vidéos, documents SNCF, EPI, matériel ferroviaire

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en prévention des risques ferroviaires

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)
Délivrance d'un modèle d'autorisation SECUFER et d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 36 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des points clés est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Des ressources dématérialisées sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Décret n° 2017-694 du 2 mai 2017 «Secufer»

Les + NEOMIS

- + Exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité

